



# Surveillance des températures des réfrigérateurs pour la médication

## Table des matières

1.	Contexte.....	3
2.	But .....	3
3.	Description .....	3
4.	Définition .....	3
5.	Modalité de fonctionnement.....	3
6.	Relevé des températures .....	4
7.	Bris de la chaine de froid.....	4
	Références .....	5
	Annexe 1.....	6

## 1. Contexte

Pour assurer la stabilité, l'efficacité et la sécurité de la médication, on doit toujours conserver les médicaments d'une manière optimale. L'exposition à la chaleur, au froid ou à l'humidité, par exemple, peut altérer leur qualité.

## 2. But

La stabilité de la médication réfrigérée ne fait pas exception. Un contrôle rigoureux des températures du réfrigérateur est nécessaire deux fois par jour.

Étant donné que nous gardons des produits immunisants (vaccins), dans le réfrigérateur principal, il est exigé d'avoir un thermomètre muni d'une lecture avec un minimum et un maximum pour ce dernier.

Pour les autres réfrigérateurs propres à la médication, la température actuelle sera prise deux fois par jour et notée sur un relevé.

## 3. Description

Spécification du thermomètre VWR :

- Muni d'une sonde biosécuritaire contenue dans un liquide pour les réfrigérateurs et congélateur qui donne des relevés plus pertinents, car ne réagit pas aux brèves fluctuations de la température de l'air, mais simule la température des vaccins
- Thermomètre à minimum et à maximum (mini-maxi) avec mémoire qui affiche simultanément et en continu 3 températures : la plus haute, la plus basse et la température actuelle
- Avec un câble qui relie la sonde au cadran mesurant 3,05 mètres (10 pieds) avec un diamètre de 1,6 mm (1/16 pouce), ce qui empêche la perte de froid

## 4. Définition

Température actuelle est la température actuelle du réfrigérateur. Elle devrait se situer entre 2°C et 8° Celsius.

Température minimum enregistrée est la température la plus basse atteinte pour une période. Ne devrait jamais être sous les 2° Celsius.

Température maximum enregistrée est la température la plus haute atteinte pour une période. Ne devrait jamais être au-dessus de 8° Celsius.

## 5. Modalité de fonctionnement

Le thermomètre est fixé à l'extérieur du réfrigérateur afin de faciliter les lectures.

La sonde, qui est dans une bouteille avec un liquide, est installée à l'intérieur, au milieu du réfrigérateur. Ne jamais enlever la sonde de la bouteille.

Le réfrigérateur doit rester entre 2° et 8° Celsius. Un alarme sonnera lorsque les températures seront hors normes. Dans ce cas il faut se référer à la section **Bris de la chaîne de froid**.

## 6. Relevé des températures

- Les températures doivent être prises **deux fois par jour soit** :

De jour : au début du quart de travail

De soir : au début du quart de travail

- Les températures doivent être inscrites sur la feuille de relevée (annexe 1).
- Mettre la température actuelle
- Mettre la température minimum enregistrée
- Mettre la température maximum enregistrée
- À la fin de la lecture peser sur **Memory Clear** afin de réinitialiser le minima et maxima. Cette action est importante pour identifier le moment d'un bris de la chaîne.
- Mettre vos initiales.

## 7. Bris de la chaîne de froid

Dans le cas d'un bris de la chaîne de froid, c'est-à-dire lorsqu'une température est plus basse que de 2°C ou plus haut que 8°C, il faut aviser l'infirmière chef d'équipe.

La chef d'équipe doit aviser :

Pour les vaccins :

- Le CLSC (coordonnée ou protocole) appliquer les recommandations

En attente d'une réponse :

Mettre dans un réfrigérateur, qui maintient la température entre 2° et 8°C, les vaccins touchés par le bris. Bien les identifier « *En quarantaine, ne pas utiliser jusqu'à réception de l'évaluation de la DSPu* »;

Acheminer, par courriel au [gpi.agence16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:gpi.agence16@ssss.gouv.qc.ca) ou par télécopieur au 450-928-3021, le formulaire dûment rempli « *Demande d'évaluation de vaccins ayant subi un bris de la chaîne de froid* » ainsi que la grille de relevé de température.

Pour les autres médicaments :

- Avisez la pharmacie et appliquer les recommandations.

**Ne pas retirer les produits du réfrigérateur sans autorisation. Attendre les consignes**

Il est important de ne pas laisser la porte du réfrigérateur ouverte trop longtemps lorsque vous mettez ou prenez de la médication.

Lors de l'inventaire ou de l'entretien, s'assurer d'avoir un visuel sur la température. À l'approche du 8°C, il faut refermer la porte et attendre que la température baisse afin d'éviter un bris de la chaîne de froid.

Il est important d'inscrire dans la colonne commentaire, toutes les activités qui auraient pu avoir un impact sur les lectures de température (ex : entretien, inventaire). Cette colonne est la référence s'il y a des écarts de la température.

## Références

Protocole d'immunisation de Québec. PIQ.(02 mai 2019)

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-piq/>

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-278-07W.pdf>

Ordre des pharmaciens : <https://guide.standards.opq.org/guides/entreposage-et-chaine-de-froid>

Thermomètre VWR Traceable pour réfrigérateur et congélateur, mode d' emploi


Signé le 28 mars 2024 par

Date



Jean-François Blanchard  
Directeur général

# Annexe 1

RELEVÉ DE TEMPÉRATURES	
Nom de l'établissement :	
Réfrigérateur (identification) :	Localisation :
Mois :	Année :
 <p style="margin-left: 100px;">Après chaque lecture des températures appuyez sur le bouton <b>MEMORY CLEAR</b></p>	
<b>Si la température est plus basse que 2 °C ou plus haut que 8 °C, suivre la procédure en cas de bris de la chaîne de froid.</b>	

Inscrire les températures actuelle, minimale et maximale 2 fois par jour												
Date	AM					PM					Commentaires	
	Températures					Températures						
	Heure	Actuell	Min.	Max.	Init.	Heure	Actuell	Min.	Max.	Init.		
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30												
31												
Signature de la personne responsable :											Date :	